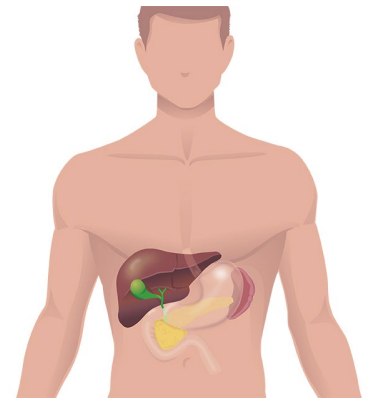


Complication d'une insuffisance du foie

Reconnaître les signes



Vous avez une insuffisance du foie, une maladie qui peut créer un problème au cerveau. Cette fiche vous explique cette complication, les signes à surveiller et quoi faire pour la prévenir.

Pourquoi me remet-on cette fiche?

Votre foie ne fonctionne pas bien à cause d'une maladie. Il ne filtre pas bien votre sang. C'est ce qu'on appelle une insuffisance du foie (insuffisance hépatique).

Ce problème peut causer certaines complications. L'une d'elles touche le cerveau : c'est l'**encéphalopathie hépatique**. Des toxines ne sont plus éliminées par le foie. Elles s'accumulent dans le sang et empêchent le cerveau de bien fonctionner.

Si on ne traite pas cette complication, elle peut mener à un coma. Il est donc important de connaître les signes qu'elle donne.



Comment se manifeste cette complication?

Au début, elle peut passer inaperçue. Puis, petit à petit, le comportement, le sommeil et les mouvements peuvent être perturbés. Dans les cas plus graves, on peut perdre conscience. Plus on traite vite, moins on risque d'avoir des effets graves.

Qu'est-ce qui peut me rendre plus à risque de l'avoir?

Avoir une insuffisance du foie est déjà un risque. Mais ce risque peut augmenter si :

- vous perdez trop de liquides ou ne buvez pas assez (déshydratation)
- vous êtes constipé
- vous prenez des médicaments pour dormir ou vous calmer (ex. : Ativan)
- vous buvez de l'alcool
- vous ne suivez pas bien votre traitement pour l'insuffisance du foie
- vous avez une infection ou des problèmes aux reins
- vous avez un saignement dans le tube digestif
- vous avez eu une opération pour dérriver la circulation du sang dans le foie (ex. : dérivation porto-systémique ou shunt, TIPS)

Comment la complication au cerveau peut-elle être traitée?

On cherche d'abord à trouver ce qui a causé le problème. Cela permet de choisir le bon traitement. Dans ce but, il faut parfois faire des prises de sang et certains examens.

Souvent, on prescrit un médicament qui ralentit la production de toxines : le lactulose. Il peut aussi traiter la constipation.

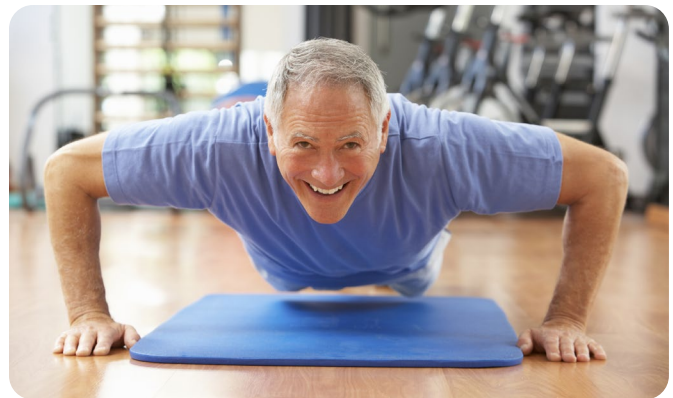
Dans certains cas, on prescrit plutôt des antibiotiques. Ils tuent les bactéries qui fabriquent des toxines.



Comment la prévenir?

On ne peut pas éliminer tous les risques. Mais on peut les faire baisser en suivant les conseils suivants.

- > **Suivez bien votre traitement.** Prenez vos médicaments de la façon prescrite, faites les tests demandés et allez à vos rendez-vous.
- > **Buvez assez,** surtout s'il fait chaud ou si vous suiez beaucoup. Parlez à votre médecin pour savoir si votre état de santé vous permet de boire autant que vous le voulez.
- > **Surveillez vos selles.** Vous devriez avoir 2 à 3 selles molles par jour. Pour cela, mangez assez et choisissez des aliments riches en fibres. Par exemple : pruneaux, dates, raisins, pains ou pâtes de grain entier, fruits et légumes. Si vous êtes constipé, parlez-en à votre médecin.
- > **Pesez-vous 1 fois par jour** et notez votre poids. Cela permet de voir si vous perdez trop d'eau. Prenez contact avec votre médecin si vous perdez du poids rapidement.
- > **Ne prenez pas d'alcool.** Votre foie est trop malade pour bien l'éliminer. L'alcool est toxique pour le corps et il peut aggraver l'insuffisance du foie.



- > **Faites de l'activité physique régulièrement.** Cela aide le corps à éliminer les toxines.
- > **Évitez de prendre des médicaments pour dormir (sédatifs).** Votre foie ne peut pas bien éliminer les toxines que l'on retrouve dans ces médicaments. Si vous avez du mal à dormir, on conseille plutôt de boire de la tisane ou du lait chaud en soirée.
- > **Dites aux professionnels de la santé que vous avez une insuffisance du foie.** Ils pourront vous proposer des traitements en fonction de votre cas.

Quels signes surveiller?

Si vous avez l'un de ces signes, avisez votre médecin traitant ou votre infirmière de suivi.

- Perte de conscience ou difficulté à se réveiller après une nuit de sommeil complète
- Confusion (ex. : ne plus reconnaître ses proches ou ne plus savoir où on est)
- Changement de comportement soudain et important (ex. : parler sans arrêt)
- Sang dans les selles ou selles foncées (couleur brun très foncé)
- Température plus élevée que 38,5 °C (101,3 °F)



Si vous avez les symptômes suivants, appelez votre équipe de soins ou la clinique d'hépatologie du CHUM au **514 890-8000, poste 34200**.

- Pertes de mémoire, difficulté à se concentrer
- Comportement inhabituel, humeur irritable, grande excitation (euphorie) ou dépression
- Changement dans le cycle de sommeil (ex. : rester éveillé la nuit et dormir le jour)
- Tremblements des mains et mouvements non voulus avec les bras (battements)
- Difficulté à faire certains mouvements (ex. : écrire, boire avec un verre ou une tasse)

Assurez-vous que vos proches connaissent ces signes. Ils doivent pouvoir les repérer.



ATTENTION

Si vous avez des signes de complication au cerveau, ne conduisez pas. Votre état pourrait empirer très vite. Demandez à un proche de vous amener à l'hôpital.



Que dois-je faire si je dois annuler ou déplacer mon rendez-vous?

Appelez le Centre des rendez-vous sans tarder.
> **514 890-8051**



À qui parler pour avoir de l'aide ou poser des questions?

Appelez votre médecin. Si vous ne pouvez pas le joindre, appelez la Clinique d'hépatologie du CHUM, ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

> **514 890-8000 poste 34037**

En dehors de ces heures, appelez une infirmière du CHUM.

> **514 890-8086**

Ce service d'aide est offert 7 jours sur 7, 24 h sur 24. Lors de l'appel, assurez-vous d'avoir votre carte d'assurance maladie en main.



RESSOURCES UTILES

Fondation canadienne du foie :

> **liver.ca**

Cliquez sur « français » au bas de la page d'accueil

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site **chumontreal.qc.ca/fiches-sante**

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal **chumontreal.qc.ca**